

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 652 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KAMLI Mohamed

Date de naissance :

Adresse : N° 168 Rue Nasri n° 2 cité Hassani Benslimane TAFAC

Tél. 0523 29 12 14 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

D. QABIRI QERMANE Leila
Spécialiste :
VZOUT, ADH
N° DEI: 093. Chouguine
Date de naissance : 09/01/1972 = Mohamed

Cachet du médecin :

Date de consultation : 11/01/2010

Nom et prénom du malade : BACHIR BACHIR Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Oxygène Gauche

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 14/01/2010

Signature de l'adhérent(e) : Kuf



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11.02.2016	CE		250 DHT	QADRI OER
13.02.2016	CF		70 DHT	QADRI OER

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL FARAH EL KHALY El Soufiane Hay El Farah Bloc "H" Rue "H" N°54 Ben Slimane Tel : 05 23 29 07 42	11.02.2016	397,30 DHT

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
<img alt="Diagram of upper and lower dental arches with numbered teeth from 1 to 8. A coordinate system is overlaid with H at the top, G to the right, D to the left, and				

Docteur
Qadiri L.épse Qermane

Spécialiste O.R.L.
 Maladies et Chirurgie
 Nez - Gorge - Oreilles

الدكتورة
قادري ل. زوجة قرمان

اختصاصية في امراض وجراحة
 الانف - الحنجرة - الاذن

Mohammedia, le

11/2/2020

المحمدية في

Brethma Palvo

ZENITH Pharma

PPC : 61,50 DH

61,50

A Perumeu

LOT : 3081
 UT.AV : 05 - 22
 P.P.V : 149 DH 00

2 flacon / flacon pour coudeux

LOT : M19091
 EXP : MAI 2022
 PPV : 24,00 DH

149,00

Quintol

81,40

14 flacon

Cotoflow

81,40

14 flacon

162,80 DH (n° 2)

1 flacon pour aérosol

~~PHARMACIE EL FAJOUR~~

QADIRI QERMANE Leila
 Spécialiste O.R.L.
 El Fajour App' 05 23 31 27 12

El Ghad
 Mohammedia

عمراء مزور - الرقم 2 (امام المسجد الكبير رضوان) بالموعد
 Imm. Mezzoua App. 2 (en face Grande Mosquée Ridouane) - Mohammedia - sur rendez-vous
 Tel.: 05 23 31 27 12 - الهاتف : Fax : 05 23 32 47 74 - الفاكس:

Docteur
Qadiri L. épse Qermane

Spécialiste O.R.L.
Maladies et Chirurgie
Nez - Gorge - Oreilles



الدكتورة
قادري لـ زوجة قرمان

اختصاصية في أمراض و جراحة
الأذن - الحنجرة - الأنف

Mohammedia, le

BN 21/9/2020

الحمدية، في

NOTE D'HONORAIRE

Mr / Mme / Mlle.

Bachir DaliKa

à nécessité :

Une Aspiration sous Microscope oreille

Gak Ks
= 1000

Une cautérisation tache vasculaire F.N.

Une NASOFIBROSCOPIE

Ablation CE.

Un Audiogramme + impedancemétrie

Dr. QADIRI QERMANE L.D.
Spécialiste O.R.L.
Rue d'El Gaid - 1000
023 31 27 12 - Mohammedia